

Société du Plan Nord

Étude des crédits 2016-2017

Avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

- **Renseignements généraux**
 - **Renseignements particuliers –
Opposition officielle**
 - **Renseignements particuliers –
Deuxième groupe d'opposition**
 - **Renseignements particuliers –
Deuxième groupe d'opposition
Ministère du Conseil exécutif**
-

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

Questions générales

Table des matières

N.	Question	Page
1	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé. i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.	1
2	Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2015-2016 : a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; b) les coûts ventilés ; c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. ; d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.	2
3	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.	3

4	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme : a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement; Par un professionnel ou par une firme externe : d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement; e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; h) le but visé par chaque dépense; i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.	4
5	La liste des dépenses en formation de communication : Organisée par le ministère ou l'organisme : a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie; Organisée par un professionnel ou une firme externe : d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.	5
6	La liste des dépenses en formation de communication : Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes concernées.	6
7	La liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	7

8	La liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication. a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande; f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.	10
9	La liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) la justification du choix du soumissionnaire retenu; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.	11
10	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.	12
11	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016 : a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.	13
12	Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet;	14

	f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.		
13	Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.		15
14	Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie : a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés; b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres); c) le nombre de téléavertisseurs utilisés; d) les coûts d'acquisition des appareils; e) le coût d'utilisation des appareils; f) le coût des contrats téléphoniques; g) les noms des fournisseurs; h) le nombre de minutes utilisées; i) les ordinateurs portables; j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés; k) le coût des frais d'itinérance; l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.		16
15	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :		17

	a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus. b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins. c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel. d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi. e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); - le coût moyen par employé, selon la classe de travail. f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel. g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi. h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique. i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers. j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions). k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir. l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie. m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions). n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires. o) le nombre d'employés permanents et temporaires. p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.	
16	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : a) le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées. b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines. c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées. d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.	19
17	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location;	20

	g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) le propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.	
18	Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : a) la ou les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	21
19	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; e) la prime de départ versée, le cas échéant; f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016; l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.	22
20	Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.	23
21	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	24

22	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2016-2017.	25
23	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) prévisions pour 2016-2017; c) par catégorie d'âge.	26
24	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	27
25	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; Ventiler le montant total par catégories.	28
26	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.	29
27	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de «hits»); g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site.	30
28	Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué;	31

	f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.		
29	Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.	32	
30	Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016 : a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; c) le nombre total de demandes reçues; d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus); e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.	33	
31	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 : a) le coût (déplacements, etc.); b) le nombre de ressources affectées; c) le nombre de rencontres; d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; e) l'objet; f) les dates.	34	
32	La liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.	35	
33	La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	36	
34	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.	37	
35	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.	38	
36	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions 2016-2017.	39	

37	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.	40
38	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.	41
39	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.	42
40	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.	43
41	Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.	44
42	Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	45
43	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.	46
44	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.	50
45	Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.	51

46	Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.	52
47	Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.	53
48	Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.	54
49	Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.	55
50	Le nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.	56
51	Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.	57
52	La liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.	58
53	La liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.	59
54	Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.	60
55	Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics. Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir. Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e); c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; d) le montant accordé; e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire; f) les motifs de la demande; g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats. Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.	63
56	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 : a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.	64

57	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : a. la masse salariale. b. les indemnités de retraite, s'il y a lieu.	65
58	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.	66
59	Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre : a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs; b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État; c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération; d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels. Fournir les prévisions pour 2016-2017.	67
60	Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.	68
61	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et 2015-2016 en indiquant pour chacun : a) le sujet; b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.	69
62	Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.	70

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

Destination	Personnes rencontrées
Yellowknife, TNO	Membres du Centre for the North et représentants du Conference Board of Canada
Whitehorse, Yukon	Ministres responsables du développement du Nord
Anchorage, Alaska	Différents acteurs nordiques
Reykjavik, Islande	Décideurs de haut niveau sur des enjeux clés dans l'Arctique
New York	Compagnies minières et représentants de fonds d'investissement
Ottawa, Ontario	Rencontre avec des représentants de l'Union Européenne
Thunder Bay, Ontario	Membres du Centre for the North et représentants du Conference Board of Canada

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Internet de la Société du Plan Nord au www.plannord.gouv.qc.ca en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels.

Au 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2015-2016 : a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; b) les coûts ventilés ; c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. ; d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Internet de la Société du Plan Nord au www.plannord.gouv.qc.ca en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels.

Au 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Description	Liste des fournisseurs	Mode d'octroi du contrat	Coût global
Service de photographe	Barbosa, Rogerio	De gré à gré	1 400,00 \$
Service d'impression	Carette Communication	De gré à gré	485,00 \$
Publication Qc - Lignes Agate	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	De gré à gré	244,20 \$
Placement média	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	De gré à gré	3 255,88 \$
Conception vidéo promotionnelle	Groupe PVP inc.	De gré à gré	5 084,90 \$
Appel de candidature	Médias Transcontinental S.E.N.C.	De gré à gré	2 007,00 \$
Appel de candidature	Médias Transcontinental S.E.N.C.	De gré à gré	532,00 \$
Placement média	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	De gré à gré	3 255,00 \$
Conception graphique	Geneviève Boucher	De gré à gré	5 865,00 \$
Service d'impression	Imprimerie Transcontinental	De gré à gré	8 681,00 \$
Conception graphique	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	De gré à gré	3 190,00 \$
Conception graphique	Geneviève Boucher	De gré à gré	742,50 \$
Service d'impression	Zalitis	De gré à gré	525,00 \$
Conception graphique	Geneviève Boucher	De gré à gré	85,00 \$
Conception graphique	Lise Bissonnette	De gré à gré	195,00 \$

Pour les contrats de plus de 25 000\$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Internet de la Société du Plan Nord en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels.

Dépenses au 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : **Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :** a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe : d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement; e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; h) le but visé par chaque dépense; i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

Type d'événement	But visé	Coût global
Lancement	Dévoilement du Plan Nord à l'horizon 2035, Plan d'action 2015-2020	95 248,69 \$
Conférence de presse	Annonce de l'ouverture des bureaux de l'antenne de Roberval	1 906,17 \$
Conférence de presse	Annonce de l'ouverture des bureaux de l'antenne de Baie-Comeau	1 239,00 \$
Conférence de presse	Annonce de l'ouverture des bureaux de l'antenne de Chibougamau	870,00 \$
Conférence de presse	Annonce de l'ouverture des bureaux de l'antenne de Sept-Îles	575,00 \$
Forum	Préparation du Forum de l'Arctic Circle sur le développement nordique et arctique (décembre 2016).	636,78 \$

Au 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme : a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe : d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Aucune dépense en formation de communication.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

6. La liste des dépenses en formation de communication : Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :
- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes concernées.

Aucune dépense en formation de communication.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

7. La liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Nom du fournisseur	Objet du contrat	Mode d'octroi du contrat	Montant
117790 - Canada Ltée	Fournir les services de livraison et d'installation de mobilier	Contrat de gré à gré	1 252,00 \$
Adecco services de ressources humaines ltée	Fournir les services de placement temporaire de personnel administratif	Contrat de gré à gré	20 000,00 \$
Alpha Traduction et Interprétation	Fournir les services de traduction lors du dévoilement du Plan Nord	Contrat de gré à gré	1 725,00 \$
Alpha Traduction et Interprétation	Fournir les services de traduction	Contrat de gré à gré	1 150,00 \$
Alpha Traduction et Interprétation	Fournir les services d'interprétation lors d'un déplacement au Nunavik	Contrat de gré à gré	1 880,00 \$
Alpha Traduction et Interprétation	Fournir des services professionnels d'interprétation lors de la rencontre du 28 octobre 2015	Contrat de gré à gré	1 100,00 \$
Association de l'exploration minière du Québec	Fournir les services de location d'un espace un congrès	Contrat de gré à gré	3 000,00 \$
Cedrom SNI inc	Fournir le service d'abonnement à un moteur de recherche pour trouver différents types de contenus de presse	Contrat de gré à gré	16 672,00 \$
Centre service de paie CGI	Service de gestion de la paie complète	Contrat de gré à gré	3 205,97 \$
Cirque Éloize	Fournir les services techniques et la location de salles pour le dévoilement du Plan Nord	Contrat de gré à gré	24 999,62 \$
CNW Telbec	Fournir les transmissions de communiqués de presse de la Société	Contrat de gré à gré	1 541,00 \$
CNW Telbec	Fournir les transmissions de communiqués de presse de la Société	Contrat de gré à gré	1 582,00 \$

Nom du fournisseur	Objet du contrat	Mode d'octroi du contrat	Montant
Concert Plus inc	Fournir les services techniques de sonorisation lors de l'Assemblée des partenaires du 28 octobre 2015	Contrat de gré à gré	3 102,00 \$
Copie de la Capitale inc. (Les)	Fournir les services techniques d'impression de quatre-vingt documents	Contrat de gré à gré	1 499,00 \$
Corporation d'affacturage JD (Déménagement & transport Dolbec inc)	Fournir les services de déménagement et d'installation de nouveaux meubles	Contrat de gré à gré	4 500,00 \$
Édifice 900 René-Lévesque	Effectuer les travaux de réparation et de peinture de bureaux	Contrat de gré à gré	1 855,00 \$
Géo Québec 2015	Fournir les services de location d'un kiosque	Contrat de gré à gré	2 500,00 \$
Georges V Services traiteur et banquets inc. (Le)	Fournir les services de restauration et de location de salles	Contrat de gré à gré	7 139,00 \$
Groupe PVP inc	Fournir les services professionnnels afin de réaliser une vidéo promotionnelle	Contrat de gré à gré	5 085,00 \$
Hôtel Delta Québec	Fournir la location d'une salle et le service de traiteur pour la première Assemblée des partenaires	Contrat de gré à gré	1 945,00 \$
Joseph Clermont inc.	Fournir les services d'impression de deux mille quatre cents chemises	Contrat de gré à gré	1 148,00 \$
Lavery, De Billy, S.E.N.C.R.L., S.R.L.	Fournir les services juridiques	Contrat de gré à gré	6 120,00 \$
Le Chic Traiteur	Fournir le service de traiteur lors du dévoilement du Plan Nord	Contrat de gré à gré	7 960,00 \$
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., S.R.L.	Fournir les services juridiques pour la mise en place d'une société en commandite	Contrat de gré à gré	10 504,00 \$
Médias Transcontinental inc	Fournir les services de publicité	Contrat de gré à gré	4 014,00 \$
Paquet, Carole	Fournir les services professionnels afin de réaliser, sur demande, les travaux de révision de divers documents	Contrat de gré à gré	24 000,00 \$
PMT Roy assurances et services financiers inc	Fournir l'assurance responsabilité des administrateurs	Contrat de gré à gré	3 877,00 \$

Nom du fournisseur	Objet du contrat	Mode d'octroi du contrat	Montant
Productions Standex inc. (Les)	Fournir les services de location et d'installation d'un kiosque	Contrat de gré à gré	4 562,00 \$
Réseau C.A.	Fournir les services de gestion des séances et des documents du CA	Contrat de gré à gré	11 250,00 \$
Rogério Barbosa Photographe	Fournir les services de prise de photos	Contrat de gré à gré	1 400,00 \$
Sénéchal, Pierre	Fournir les services professionnels afin de réaliser, sur demande, les travaux de révision de divers documents	Contrat de gré à gré	24 000,00 \$
Service de protection CG Tech inc.	Fournir l'installation d'un système de gestion des accès aux bureaux	Contrat de gré à gré	5 375,00 \$
Société en commandite Netricom	Fournir les services de câblage nécessaire à l'installation de l'informatique et de la téléphonie IP	Contrat de gré à gré	3 893,00 \$
Solotech inc	Fournir les services techniques de production audio-visuel	Contrat de gré à gré	24 842,00 \$
Sonorisation Trans-Musical inc	Fournir les services de sonorisation	Contrat de gré à gré	1 239,50 \$
Traductions Terrance Hughes inc	Fournir les services professionnels afin de réaliser, sur demande, les travaux de traduction du français vers l'anglais ou de révision de divers documents	Contrat de gré à gré	24 000,00 \$
Traductions Tradufor enr. (Les)	Fournir les services de traduction de divers documents	Contrat de gré à gré	24 000,00 \$
Traductions Waterhouse inc (Les)	Fournir les services de traduction du français vers l'anglais ou de révision de divers documents	Contrat de gré à gré	24 000,00 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay S.E.N.C.R.L.	Fournir les services professionnels afin de conseiller la Société en matière de droit administratif et de droit des sociétés	Contrat de gré à gré	21 500,00 \$
Vision Audiovisuel inc	Fournir les services audiovisuels, incluant les cabines pour la traduction, micros et matériel permettant la projection de présentations	Contrat de gré à gré	4 037,00 \$
Woodcutter's Blanket	Fournir les services de location d'une tente et de traiteur	Contrat de gré à gré	4 070,00 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://seao.ca/>.

Au 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

8. La liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication. a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande; f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Aucun contrat n'a fait l'objet d'une autorisation du dirigeant suivant l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

- 9. La liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) la justification du choix du soumissionnaire retenu; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.**

Aucun appel d'offres public n'a été effectué par la Société du Plan Nord durant la période.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'échéancier; e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Veuillez-vous référer à la question 7 pour cette réponse.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016 : a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

La Société du Plan Nord n'a eu aucun projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.

Dépenses	Montant
Photocopies et fournitures	14 566,00 \$
Location photocopieur	5 949,00 \$
Mobilier et ameublement de bureau	36 747,00 \$
Décoration et l'embellissement	- \$
Distributeur d'eau de source	1 532,00 \$
Remboursement des frais de transport	133 913,00 \$
Remboursement des frais d'hébergement	39 082,00 \$
Remboursement des frais de repas	11 572,00 \$
Remboursement des frais d'alcool et de fêtes	- \$
Dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement, au Québec	17 484,59 \$
Dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement, hors Québec	9 334,98 \$

Données pour l'ensemble de la Société du Plan Nord.

Au 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie : a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés; b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres); c) le nombre de téléavertisseurs utilisés; d) les coûts d'acquisition des appareils; e) le coût d'utilisation des appareils; f) le coût des contrats téléphoniques; g) les noms des fournisseurs; h) le nombre de minutes utilisées; i) les ordinateurs portables; j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés; k) le coût des frais d'itinérance; l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle dans le site Internet de la Société du Plan Nord au www.plannord.gouv.qc.ca en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels.

Au 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus. b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins. c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel. d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi. e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); - le coût moyen par employé, selon la classe de travail. f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel. g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi. h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique. i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers. j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions). k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir. l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie. m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions). n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires. o) le nombre d'employés permanents et temporaires. p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

- a) Les employés ne sont pas assujettis à la Loi sur la fonction publique.
- b) Les employés ne sont pas assujettis à la Loi sur la fonction publique.
- c) Les employés ne sont pas assujettis à la Loi sur la fonction publique.
- d) Les employés ne sont pas assujettis à la Loi sur la fonction publique.

- e) Les employés ne sont pas assujettis à la Loi sur la fonction publique.
- f) Les employés ne sont pas assujettis à la Loi sur la fonction publique.
- g) Les employés ne sont pas assujettis à la Loi sur la fonction publique.
- h) Cette question n'est pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
- i) En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.
- j) Les employés ne sont pas assujettis à la Loi sur la fonction publique.
- k) La Société du Plan Nord est à sa première année d'opération. Elle ne détient pas d'historique permettant de fournir l'information demandée sur l'évolution de ce type de poste.
- l) Les employés ne sont pas assujettis à la Loi sur la fonction publique.

m)

Point de service	ETC par catégorie d'emploi
Québec (siège social)	Dirigeant et cadre: 7 Professionnel: 17 Personnel de bureau, technique et assimilé: 8
Baie-Comeau	Professionnel: 2
Chibougamau	Professionnel: 2
Roberval	Professionnel: 2
Sept-Îles	Professionnel: 4

Les réponses aux sous-questions n), o), p) seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

16. Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : a) le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées. b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines. c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées. d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

b) Aucun remplacement.

c) Aucune retraite prévue pour 2016-2017.

d) Une personne.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) la superficie totale réellement occupée; d) la superficie inoccupée; e) le coût de location au mètre carré; f) le coût total de ladite location; g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisés depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; h) la durée du bail; i) le propriétaire de l'espace loué; j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Emplacement	Superficie louée (en m ²)	Coût total de location	Coût d'aménagement / rénovation	Propriétaire ou locateur de l'espace loué
900, boul. René-Lévesque Est, Québec	1066,78	339 806,04 \$	63 225,40 \$	Société québécoise des infrastructures ¹
625 boul. Laflèche, Baie Comeau	33,74	7 109,76 \$	3 019,79 \$	Société québécoise des infrastructures ¹
462, 3e rue, bureau 10, Chibougamau	765,1	6 136,08 \$		Société de développement de la Baie-James ²

¹Se référer à la Société québécoise des infrastructures concernant la durée des baux.

²La Société a conclu une entente renouvelable annuellement avec la SDBJ.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base annuelle dans le site Internet de la Société du Plan Nord en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels.

Au 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : a) la ou les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

La Société du Plan Nord a aménagé dans de nouveaux locaux situés au 900 boul. René-Lévesque à Québec. Il n'est pas possible de distinguer de l'ensemble des coûts de déménagement et d'aménagement, ceux attribuables à la haute direction .

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; e) la prime de départ versée, le cas échéant; f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016; l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Cette question ne concerne pas la Société du Plan Nord.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

20. Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

La Société du Plan Nord n'a pas de budget discrétionnaire.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Sans objet.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

- 22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2016-2017.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor et ce, pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

23. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) prévisions pour 2016-2017; c) par catégorie d'âge.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Sans objet.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; Ventiler le montant total par catégories.

Type d'abonnement	Coût	Fournisseur	Nature du service
Annuel	16 672,00 \$	Cedrom SNI	Outil de recherche et de conception de revue de presse

Au 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

26. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de «hits»); g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site.

Nom du site	Firme ou professionnel (conception)	Coûts de construction du site	Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	Coûts de modernisation ou de refonte	Fréquence des visites	Fréquence moyenne des mises à jour	Responsable du contenu sur le site
www.plannord.gouv.qc.ca	Nexun Média	-	\$15/mois	-	Non pertinent à l'exercice de l'étude des crédits	Selon les besoins	Société du Plan Nord

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

28. Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.

Aucune nomination en ce sens à la Société du Plan Nord.

Se référer à la question 7 pour les contrats de services professionnels octroyés durant la période.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

29. Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

Sans objet.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016 : a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; c) le nombre total de demandes reçues; d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus); e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport d'activités 2015-2016 de la Société du Plan Nord.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

31. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 : a) le coût (déplacements, etc.); b) le nombre de ressources affectées; c) le nombre de rencontres; d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre; e) l'objet; f) les dates.

Sans objet.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

- 32. La liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

33. La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes et ce, pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

34. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.

Sans objet.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

35. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.

L'information sera présentée au Rapport d'activités 2015-2016 de la Société du Plan Nord.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

36. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

37. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucune.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Une somme totale de 8 290,30\$ a été versée en bonis pour rendement exceptionnel en 2015-2016.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ pour l'année 2015-2016.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

40. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

41. Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Sans objet (le personnel de la Société du Plan Nord ne fait pas partie de la fonction publique).

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

42. Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

43. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Liste des comités	Mandat des comités	Honoraires donnés
Comité ministériel du Plan Nord	Relancer le Plan Nord dans toutes ses dimensions, économiques, sociales et environnementales	N/A
Sous-comité du comité ministériel sur les affaires sociales	À titre de sous-comité du Comité ministériel du Plan Nord, coordonner l'action gouvernementale des ministères impliqués dans le dossier de la régulation sociale au Nunavik, notamment en matière de justice, de sécurité publique, de santé publique et d'éducation. Partager l'information concernant les causes et les conséquences de la consommation d'alcool et de drogues dans les communautés du Nunavik. Préparer un état de situation sur la croissance importante des coûts engendrés par cette problématique tant au plan social que financièrement pour le gouvernement du Québec. Élaborer une stratégie intégrée pour réduire les impacts de cette problématique sociale au Nunavik en s'attaquant aux sources réelles du problème en favorisant une intervention préventive plutôt que curative et en réaffectant les budgets en conséquence. Présenter cette stratégie au Comité ministériel du Plan Nord puis au Conseil des ministres d'ici la fin de l'automne 2014.	
Comité directeur Plan Nord	Veiller à ce que les mesures mises en avant par les ministères et organismes gouvernementaux s'inscrivent dans la poursuite des orientations et des priorités identifiées dans le Plan Nord	
Comité sur l'embauche de la main d'œuvre sur la Côte-Nord	Favoriser l'embauche des travailleurs de la région de la Côte-Nord détenteurs de certificats de compétences dans les métiers de la construction. Travailler à l'intérieur et dans le respect des lois, règlements et conventions collectives actuelles.	
Groupe de travail - Détermination d'activités non industrielles et atteinte des cibles de conservation sur le territoire du Plan Nord	Proposer au gouvernement du Québec un mécanisme d'affectation prioritaire de 30 % du territoire du Plan Nord dédié à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement qui serait mis en oeuvre en 2020.	

Comité ministériel du Plan Nord	
Membre	Fonction
Pierre Arcand, président	Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord
Geoffrey Kelley, vice-président	Ministre responsable des Affaires autochtones
David Heurtel	Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Dominique Vien	Ministre responsable du Travail
François Blais	Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Jacques Daoust	Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Laurent Lessard	Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs
Luc Blanchette	Ministre délégué aux Mines
Lucie Charlebois	Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie
Pierre Moreau	Ministre délégué aux Finances
Sam Hamad	Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor
Stéphanie Vallée	Ministre de la Justice

Sous-comité du comité ministériel sur les affaires sociales	
Membre	Fonction
François Blais	Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Geoffrey Kelley	Ministre responsable des Affaires autochtones
Guy Bourgeois	Député d'Abitibi-Est
Jean Boucher	Député d'Ungava
Lise Thériault	Vice-première ministre et ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional et ministre responsable de la Condition féminine
Luc Blanchette	Ministre délégué aux Mines
Lucie Charlebois	Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie
M. Sébastien Proulx	Ministre de la Famille et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Pierre Arcand	Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord
Stéphanie Vallée	Ministre de la Justice
Robert Sauvé	Président-directeur général de la Société du Plan Nord

Comité directeur Plan Nord	
	Vice-président - Société d'habitation du Québec
	Sous-ministre - Affaire municipales et de l'Occupation du territoire
	Sous-ministre - Éducation, loisir et du Sport
	Sous-ministre - Énergie et Ressources naturelles
	Sous-ministre - Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
	Sous-ministre - Tourisme
	Représentant - Justice
	Représentant - Économie, Science et Innovation
	Secrétaire - Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime
	Représentants du sous-ministre - Santé et services sociaux
	Représentants du sous-ministre - Sécurité publique
	Secrétaire général associé et représentante - Secrétariat aux affaires autochtones
	Sous-ministre associé - Emploi et Solidarité sociale
	Sous-ministre - Forêt, de la Faune et des Parcs
	Représentant de la sous-ministre - Transports
	Sous-ministre et représentant - Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science
	Sous-ministre - Culture et des communications
	Secrétaire - Secrétaire générale adjointe - Secrétariat à la condition féminine
	Représentant du sous-ministre - Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
	Directrice - Société du Plan Nord
	Président-directeur général - Société du Plan Nord

Comité sur l'embauche de la main d'œuvre sur la Côte-Nord	
2 représentants	FTQ Construction
2 représentants	CSN
1 représentant	Conseil Provincial International Construction (CPQIMCI)
2 représentants	ACRGTQ
3 représentants	Élus municipaux
2 représentants	Commission de la construction du Québec (CCQ)
2 représentants	MTESS
2 représentants	Hydro-Québec
2 représentants	Ministère des Transports (MTMDT)
1 représentant	Secrétariat du travail
1 représentant	Société québécoise des Infrastructures (SQI)
2 représentants	Société du Plan Nord

Groupe de travail - Détermination d'activités non industrielles et atteinte des cibles de conservation sur le territoire du Plan Nord	
	Représentant - MDDELCC
	Représentant - MFFP
	Représentant - MERN
	Représentant - Société du Plan Nord
	Représentant - Secrétariat aux affaires autochtones
	Représentant - Institut nordique du Québec
	Représentant - Centre d'études nordiques
	Représentant - Nature Québec
	Représentant - Société pour la nature et les parcs (SNAP)
	Représentant - Initiative boréale canadienne
	Représentant - Association minière du Québec
	Représentant - Association de l'exploitation minière du Québec
	Représentant - Conseil de l'industrie forestière du Québec
	Représentant - Association minière du Québec
	Représentant - Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
	Représentant - Administration régionale Kativik
	Représentant - Nation Innu
	Représentant - Nation Naskapis
	Représentant - Société Makivik

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

- 44. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.**

Cette question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

- 45. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

46. Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

- 47. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

48. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La Société du Plan Nord, qui coordonne la mise en œuvre du Plan Nord comptait, au 29 février 2016, 42 ETC en poste.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

49. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévision pour 2016-2017

Budgets des ministères et organismes consacrés à la réalisation des mesures du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020

Ministère ou organisme	Budget
Ministère de la Culture et des Communications	3 202 200 \$
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	5 027 000 \$
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur	16 710 000 \$
Ministère de la Justice	352 155 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	18 844 792 \$
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	26 700 000 \$
Ministère du Tourisme	2 998 \$
Société d'habitation du Québec	6 290 243 \$
Ministère de la Famille	3 885 769 \$
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	9 004 996 \$
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	24 530 300 \$

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

50. Le nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

51. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

52. La liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

53. La liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

54. Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.

Le 1er avril 2015, des modifications à la Loi instituant le Fonds du Plan Nord sont entrées en vigueur. Depuis cette date, le Fonds du Plan Nord est affecté à l'administration de la Société du Plan Nord et au financement de ses activités. Il ne finance plus directement les ministères et les organismes. La liste des aides financières comprend donc les aides financières consenties par le programme de la Société du Plan Nord ainsi que celles de programmes de ministères et d'organismes, financés par la Société du Plan Nord.

Société du Plan Nord	Bénéficiaire	Montant accordé (\$)
Fonds d'initiatives du Plan Nord	Enviro-Llecte inc.	11 332 \$
	Regroupement de diversification économique Mécatina	94 486 \$
	Corporation pour le développement des loisirs et des sports	26 367 \$
	Port de Sept-Îles	217 000 \$
	Innord inc.	250 000 \$
	Solutions Christof Deric Inc.	40 000 \$
	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	25 000 \$
	Centre de la petite enfance Awash Utamet	8 000 \$
	Climate research foundation	50 000 \$
	Société de développement économique Uashat Mak Mani-Utenam	60 000 \$
	Corporation Wapikoni Mobile	90 000 \$
	Consortium Innovation Technologie Énergie Côte-Nord	99 665 \$
	Société de développement de la Baie-James	134 643 \$
	Réserve mondiale de la biosphère (Manicouagan-Uapishka)	250 000 \$
	Chambre de commerce de Manicouagan	20 000 \$
	Ville de Sept-Îles	16 500 \$
	Tourisme Baie-James	36 613 \$
	Municipalité de Gros-Mécatina	42 886 \$
	Université Laval	48 528 \$
	Friperie et centre de dépannage de Sept-Îles	37 000 \$
	Archéo-Mamu Côte-Nord	6 160 \$
Ministère de la Culture et des Communications	Bénéficiaire	Montant accordé (\$)
Aide aux initiatives de partenariat	Entente avec le Gouvernement de la nation crie	257 500 \$
	Entente avec l'Administration régionale de la Baie-James	83 750 \$
	Entente avec l'Institut Tshakapesh	193 400 \$
	Entente avec la Nation naskapie	25 000 \$
	Entente avec la Ville de Sept-Îles	43 000 \$

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

54. Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.

Ministère du Tourisme	Bénéficiaire	Montant accordé (\$)
Aide au développement touristique au nord du 49e parallèle	Tourisme Baie-James et Eeyou Istchee Tourism	150 000 \$
	Association touristique du Nunavik	142 000 \$
	Nation crie de Mistissini	200 000 \$
	Hôtel Chibougamau 1993 enr.	166 000 \$
	Les Écogîtes du Lac Matagami	98 500 \$
	Pourvoirie Aventure Lac Goeland	45 500 \$
	Destination Sept-Îles Nakuinanu	150 000 \$
	Institut culturel cri Aanischaukamikw	129 000 \$
	Hôtel Iqaluppik	100 000 \$
	Marina Chibougamau	400 000 \$
	4019628 Canada inc.	230 000 \$
	Parc nature de Pointe-aux-Outardes	135 000 \$
	Corporation de développement patrimonial, culturel et touristique de Natashquan (COPACTE)	24 918 \$
Société d'habitation du Québec	Nombre de logements	Montant accordé (\$)
Programme favorisant l'accèsion à la propriété et la rénovation résidentielle dans la région Kativik	14	1 023 687 \$
Programme de construction de logements à loyer modique au Nunavik	300	4 708 055 \$
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	Bénéficiaires	Montant accordé (\$)
Favoriser le développement d'une industrie des produits du bois performante et compétitive sur la Côte-Nord	Produits forestiers Résolu	50 000 \$
Plan spécial de récupération	Produits forestiers Résolu	1 346 900 \$
	Boisaco inc.	172 800 \$

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

54. Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	Bénéficiaires	Montant accordé (\$)
Mise en place d'un centre régional d'éducation des adultes à Uashat mak Mani-Utenam (Soutien aux partenaires en éducation)	Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes	285 000 \$
Amélioration de l'offre de services en loisir et sport sur le territoire du Plan Nord	Club Scènes d'eau Club soccer Boréal Rouyn-Noranda Centre de santé Pikogan Vélo Action Rouyn-Noranda inc. Club de ski de fond Amos Club de nage synchronisée de Matagami Club Les Pongistes d'Ungava Club de ski de fond Nordic de Matagami Conseil de bande de Unamen Shipu Conseil de bande de Matimekosh Administration régionale Kativik	2 600 \$ 2 700 \$ 1 000 \$ 10 000 \$ 2 000 \$ 4 150 \$ 1 000 \$ 3 500 \$ 15 961 \$ 2 339 \$ 39 750 \$

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

55. Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics. Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir. Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e); c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; d) le montant accordé; e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire; f) les motifs de la demande; g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats. Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

Aucun contrat n'a fait l'objet de coûts additionnels nécessitant une autorisation en vertu de l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Le montant initial et final des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

56. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 : a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

La Société du Plan Nord n'a pas réalisé de projet informatique en 2015-2016.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

**57. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : a. la masse salariale.
b. les indemnités de retraite, s'il y a lieu.**

a) Pour la masse salariale, la réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

b) Aucune indemnité de retraite en 2015-2016.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

Le personnel de la Société du Plan Nord n'est pas assujéti à la Loi sur la fonction publique.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

59. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre : a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs; b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État; c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération; d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

- 60. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.**

L'information sera présentée au Rapport d'activités 2015-2016 de la Société du Plan Nord.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

61. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et 2015-2016 en indiquant pour chacun : a) le sujet; b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD
ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

62. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Aucun paiement ou remboursement de cotisations à des associations, ordre ou corporation professionnel.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

Première opposition (PQ)

Table des matières

N.	Question	Page
17	Ventilation détaillée, par mois, des dépenses effectuées à même le Fonds du Plan Nord en 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017. Liste des projets et des investissements annoncés et financés, en totalité ou en partie, par le fonds.	1
18	Ventilation détaillée des revenus du Fonds du Plan Nord en 2014-2015 et en 2015-2016, prévisions pour 2016-2017.	2
161	Liste des projets miniers sur le territoire du Plan Nord, par mois et par année financière, depuis 2011-2012.	3
162	Liste des projets miniers suspendus, retardés ou annulés depuis le 23 avril 2014 sur le territoire du Plan Nord, ayant fait l'objet d'une annonce ou d'un investissement gouvernemental.	4
163	Liste des mines fermées depuis le 23 avril 2014 sur le territoire du Plan Nord.	5
164	Nombre d'emplois créés sur le territoire du Plan Nord en 2014-2015 et en 2015-2016 en lien avec des investissements gouvernementaux.	6
165	Dans le cadre de la relance du Plan Nord, détail des projets retenus et des sommes octroyées par le ministère depuis le 23 avril 2014, par mois et par année financière; prévisions pour 2016-2017.	7
166	Plan québécois des infrastructures 2016-2026. Projets d'infrastructure publique financés en tout ou en partie par la SPN.	8
167	Ventilation détaillée des emplois créés à la suite d'investissements annoncés dans le cadre du Plan Nord.	9
168	Ventilation détaillée des sommes consacrées à l'étude d'un nouveau lien ferroviaire permettant l'accès à la fosse du Labrador.	10
169	État d'avancement des travaux pour le prolongement de la route 138. Ventilation des sommes investies depuis 2011-2012. Prévisions pour 2016-2017.	11

170	Ventilation des sommes dépensées pour la mise en place de l'Institut nordique du Québec.	12
171	Ventilation, par mois, du budget pour la coordination du Plan Nord en 2015-2016; prévisions pour 2016-2017.	13
172	Ventilation des sources de revenus affectées au Fonds du Plan Nord. Prévisions pour les cinq prochaines années. Copie de toute note, étude ou analyse ainsi que de tout autre document concernant les sources de revenus affectées au Fonds du Plan Nord.	14
173	Pour chacune des sources de revenus affectées au Fonds du Plan Nord, préciser le montant perçu par année pour chacune depuis la création du Fonds. Fournir une prévision des sources de revenus jusqu'en 2030.	15
174	Ventilation détaillée des retombées économiques associées au Plan Nord depuis le 23 avril 2014.	16
175	Ventilation, par mois, du budget consacré à la promotion internationale du Plan Nord depuis le 23 avril 2014.	17
176	Ventilation détaillée des sommes consacrées à la mise en place de l'Assemblée des partenaires.	18
177	Copie des documents, des notes, des études ou des analyses concernant le processus de nomination des membres de l'Assemblée des partenaires. Fournir la liste des personnes consultées, le nombre de candidatures étudiées, la provenance des candidats retenus et refusés, les frais engagés dans le cadre du processus de nomination.	19
178	Copie des documents, notes, études ou analyses concernant le processus de nomination du président et des membres du conseil d'administration de la Société du Plan Nord. Fournir la liste des personnes consultées, le nombre de candidatures étudiées, la provenance des candidats retenus et refusés, les frais engagés dans le cadre du processus de nomination.	20
179	Ventilation détaillée des sommes consacrées à la mise en place de la Société du Plan Nord, au 31 mars 2016.	27
180	État de situation de la mise en place du Bureau de commercialisation, au 31 mars 2016.	28
181	Ventilation détaillée des sommes perçues par la Société du Plan Nord et des sommes mises à sa disposition en 2015-2016; prévisions pour 2016-2017.	29
182	Ventilation détaillée des sommes consacrées à la mise en place d'un bureau de commercialisation. Fournir les prévisions pour 2016-2017.	30
183	Ventilation détaillée des sommes consacrées à la mise en place et à l'annonce des antennes de la Société du Plan Nord. Fournir les prévisions pour 2016-2017.	31
184	Ventilation, par mois, du budget pour la publicité du Plan Nord en 2015-2016; prévisions pour 2016-2017. Ventilation par projet, par montant accordé, par bénéficiaire et par mode d'octroi du contrat.	32

185	Compensations versées aux Premières Nations ou à la nation inuite, à des municipalités, à des MRC, à des conférences régionales des élus, à des organismes ou à d'autres organisations pour leur participation à des rencontres concernant le Plan Nord en 2015-2016; ventilation par bénéficiaire et par mois, et prévisions pour 2016-2017.	33
186	Montant total des fonds octroyés au Secrétariat au Plan Nord, provenant du Fonds du Plan Nord, pendant les exercices 2014-2015 et 2015-2016; ventilation par mois. Fournir les prévisions pour 2016-2017.	34
187	Liste des voyages et des missions financés totalement ou en partie par le Fonds du Plan Nord, depuis le 7 avril 2014; ventilation par mois et prévisions pour 2016-2017. Préciser le montant pour chacun des voyages et chacune des missions, fournir la liste des personnes liées à ces activités, le programme de la mission ou du voyage pour le ou la ministre, la liste de toutes les personnes rencontrées ainsi qu'une copie de leurs cartes professionnelles, la liste des annonces officielles ou des contrats obtenus, incluant leurs retombées économiques pour le Québec.	35
188	Frais de traduction, d'interprétation simultanée et la part assumée par le gouvernement du Québec pour des rencontres concernant le Plan Nord et la part assumée par d'autres partenaires en 2015-2016; ventilation par rencontre et par mois, et prévisions pour 2016-2017.	36
189	Liste des rencontres tenues en 2015-2016 et calendrier prévu pour 2016-2017 concernant le Plan Nord, incluant lieu, date, liste des participants, coûts assumés par le ministère; ventilation par type de rencontre (table des partenaires, table sectorielle, rencontre ad hoc, etc.) et par mois.	37
190	Liste des membres de chaque table sectorielle concernant le Plan Nord en 2015-2016. Prévisions d'ajouts pour 2016-2017.	40
191	Liste des membres des quatre tables des partenaires autochtones concernant le Plan Nord en 2015-2016.	41
192	Liste des membres du comité ministériel du Plan Nord. Liste des rencontres et des participants, pour chacune, depuis le 23 avril 2014; ventilation par mois. Calendrier des rencontres prévues en 2016-2017.	42
193	Liste des membres présents aux rencontres des partenaires du Plan Nord et calendrier des rencontres en 2015-2016; prévisions pour 2016-2017.	43
194	Nombre de fonctionnaires ou d'ETC affectés au Plan Nord, pour le ministère et pour chaque direction régionale en 2015-2016; prévisions pour 2016-2017.	44
195	Copie des documents, des notes, des études ou des analyses concernant la contribution d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2011-2012; prévisions pour 2016-2017.	45
196	Copie des documents, notes, études ou analyses concernant les indicateurs utilisés pour fixer la contribution d'Hydro-Québec à ce fonds, à compter de 2016-2017 et pour les années subséquentes.	46

197	Copie des scénarios, des études, des analyses et des notes concernant l'acquisition des installations ferroviaires et portuaires de Pointe-Noire. Fournir une ventilation de toutes les dépenses engagées.	47
198	Liste des investissements privés au nord du 49e parallèle pour 2014-2015 et 2015-2016. Prévisions pour 2016-2017.	48
199	Liste des investissements publics au nord du 49e parallèle pour 2014-2015 et 2015-2016. Prévisions pour 2016-2017.	49
200	Pour l'ensemble des sommes annoncées, dépensées et investies sur le territoire du Plan Nord par le biais de programmes normés ou discrétionnaires en 2014-2015 et en 2015-2016, fournir la ventilation détaillée par ministère, organisme, bénéficiaire, projet et type d'intervention. Prévisions pour 2016-2017.	50
201	Copie des scénarios, des études, des analyses et des notes concernant l'approvisionnement en gaz naturel de la Côte-Nord. Fournir une ventilation de toutes les dépenses engagées.	51
202	Pour 2015-2016, liste des programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global attribué à chaque programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant, pour chacun : a. le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention; b. le nom du ou des organismes bénéficiaires; c. le montant accordé. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chacun des programmes.	52

=====

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 17 : Ventilation détaillée, par mois, des dépenses effectuées à même le Fonds du Plan Nord en 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017. Liste des projets et des investissements annoncés et financés, en totalité ou en partie, par le fonds.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Cette question sera répondue par le ministère des Finances du Québec, car elle concerne le Fonds du Plan Nord.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 18 : Ventilation détaillée des revenus du Fonds du Plan Nord en 2014-2015 et en 2015-2016, prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Cette question sera répondue par le ministère des Finances du Québec.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 161 : Liste des projets miniers sur le territoire du Plan Nord, par mois et par année financière, depuis 2011-2012.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles répondra à cette question.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 162 : Liste des projets miniers suspendus, retardés ou annulés depuis le 23 avril 2014 sur le territoire du Plan Nord, ayant fait l'objet d'une annonce ou d'un investissement gouvernemental.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles répondra à cette question.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 163 : Liste des mines fermées depuis le 23 avril 2014 sur le territoire du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles répondra à cette question.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 164 : Nombre d'emplois créés sur le territoire du Plan Nord en 2014-2015 et en 2015-2016 en lien avec des investissements gouvernementaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

La Société du Plan Nord ne dispose pas de cette information.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 165 : Dans le cadre de la relance du Plan Nord, détail des projets retenus et des sommes octroyées par le ministère depuis le 23 avril 2014, par mois et par année financière; prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Veillez vous référer à la question générale 49.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 166 : Ventilation détaillée des investissements pour des projets d'infrastructures publiques sur le territoire du Plan Nord, par mois, depuis le 23 avril 2014. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Investissements financés par la Société du Plan Nord sur le territoire du Plan Nord

	2015-2016 k\$
- Construction de 300 logements sociaux au Nunavik	21 520
- Construction de l'Institut nordique du Québec	10
- Implantation d'un réseau de fibre optique - raccordement Eastmain - Waskaganish	3 489
- Construction d'une école à Aupaluk	2 591
- Étude - lien ferroviaire pour le transport du minerai en provenance de la fosse du Labrador	11 000
- Création de parcs nationaux	2 028
- Réseaux locaux de fibre optique au Nunavik	281
- Prolongement de la route 167 vers les Monts Otish	3 381
- Réfection de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont	11 849
- Réfection de la route de la Baie-James	10 284
- Route Villebois-Selbaie-Joutel	61

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 167 : Ventilation détaillée des emplois créés à la suite d'investissements annoncés dans le cadre du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

La Société du Plan Nord ne dispose pas de cette information.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 168 : Ventilation détaillée des sommes consacrées à l'étude d'un nouveau lien ferroviaire permettant l'accès à la fosse du Labrador.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

2015-2016 : 7 916 914 \$

Dépenses au 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 169 : État d'avancement des travaux pour le prolongement de la route 138. Ventilation des sommes investies depuis 2011-2012. Prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Cette question ne relève pas de la Société du Plan Nord, elle doit être répondue par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 170 : Ventilation des sommes dépensées pour la mise en place de l'Institut nordique du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Aucune somme n'a été dépensée en 2015-2016.

Information au 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 171 : Ventilation, par mois, du budget pour la coordination du Plan Nord en 2015-2016; prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Société du Plan Nord

Information au 29 février 2016

2015-2016

4,120 M\$

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 172 : Ventilation des sources de revenus affectées au Fonds du Plan Nord. Prévisions pour les cinq prochaines années. Copie de toute note, étude ou analyse ainsi que de tout autre document concernant les sources de revenus affectées au Fonds du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Cette question concerne le Fonds du Plan Nord. Elle sera répondue par le ministère des Finances.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE #173 : Pour chacune des sources de revenus affectées au Fonds du Plan Nord, préciser le montant perçu par année pour chacune depuis la création du Fonds. Fournir une prévision des sources de revenus jusqu'en 2030.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Cette question concerne le Fonds du Plan Nord. Elle sera répondue par le ministère des Finances.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 174 : Ventilation détaillée des retombées économiques associées au Plan Nord depuis le 23 avril 2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

La Société du Plan Nord ne dispose pas de cette information.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 175 : Ventilation, par mois, du budget consacré à la promotion internationale du Plan Nord depuis le 23 avril 2014.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Au total, trois missions à l'étranger ont été consacrées à la promotion internationale du Plan Nord. De même, une mission a été organisée au Québec. À cette occasion, des ambassadeurs et des consuls ont été invités à participer à une mission (à leur frais) à Radisson, Chisasibi et Montréal.

Dépenses totales : **15 639,00 \$**

29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 176 : Ventilation détaillée des sommes consacrées à la mise en place de l'Assemblée des partenaires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

La mise en place de l'Assemblée des partenaires n'a engendré aucune dépense spécifique. Veuillez vous référer à la question particulière de l'opposition officielle 189 pour les dépenses associées à la tenue des rencontres de l'Assemblée des partenaires.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 177 : Copie des documents, des notes, des études ou des analyses concernant le processus de nomination des membres de l'Assemblée des partenaires. Fournir la liste des personnes consultées, le nombre de candidatures étudiées, la provenance des candidats retenus et refusés, les frais engagés dans le cadre du processus de nomination.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

La Société du Plan Nord a adopté un règlement intérieur sur la nomination des membres et le fonctionnement de l'Assemblée des partenaires.

Le règlement est joint à cette question.

La liste des membres est disponible dans le site Internet de la Société du Plan Nord à l'hyperlien suivant :

<http://plannord.gouv.qc.ca/fr/mise-en-oeuvre/assemblee-partenaires/>

RÈGLEMENT SUR LA NOMINATION DES MEMBRES ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE DES PARTENAIRES

Loi sur la Société du Plan Nord (chapitre S-16.011)

PRÉAMBULE

La Loi sur la Société du Plan Nord a institué l'Assemblée des partenaires. Comme le prévoit cette loi, la nomination des membres qui la composent est sous la responsabilité de la Société du Plan Nord. La Société établit également, par règlement, les règles relatives à la nomination des membres de l'Assemblée des partenaires, à leur mandat et à son fonctionnement.

MANDAT

Conformément à l'article 51 de la Loi sur la Société du Plan Nord, l'Assemblée des partenaires, a pour fonction de donner son avis sur toute question que le ministre ou la Société lui soumet relativement à la mission et aux activités de cette dernière.

L'Assemblée peut également, de sa propre initiative, formuler des avis et des recommandations au ministre ou à la Société.

La Loi prévoit en outre que la Société du Plan Nord doit soumettre pour avis son Plan stratégique à l'Assemblée des partenaires avant son approbation par le gouvernement.

Dans la réalisation de son mandat, l'Assemblée des partenaires vise à :

- Impliquer les populations locales, les Premières Nations concernées, les Inuits et les intervenants nordiques des secteurs concernés dans la définition et la mise en œuvre des orientations relatives au Plan Nord.
- Favoriser la concertation et un dialogue continu avec les partenaires des territoires nordiques.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE DES PARTENAIRES

La composition de l'Assemblée des partenaires doit être représentative des communautés locales et autochtones des territoires du Nunavik, de Eeyou Istchee Baie-James, de la Côte-Nord et du nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que des principaux secteurs d'activité concernés.

L'Assemblée des partenaires est composée de 25 à 30 membres, dont :

- deux représentants par nation autochtone présente sur le territoire (Innue, Naskapie, Crie et Inuit);
- entre six et huit représentants au total pour les régions de Eeyou-Istchee Baie-James, de la Côte-Nord et du nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- au minimum un représentant par secteur d'activité (minier, forestier, énergétique, touristique, faunique, environnemental, santé, éducation, main-d'œuvre, recherche, culture).

La répartition des postes en fonction de la représentation territoriale, sectorielle et des nations autochtones est établie en annexe.

NOMINATION DE MEMBRES

La Société du Plan Nord nomme les membres et les organisations représentées à l'Assemblée des partenaires sur la recommandation du président-directeur général. Les nominations doivent respecter la répartition des postes en fonction de la représentation territoriale, sectorielle et des nations autochtones prévue en annexe.

La durée du mandat des membres de l'Assemblée des partenaires est de deux ans. Ce mandat est renouvelable.

À l'expiration de leur mandat, les membres de l'Assemblée des partenaires demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

L'absence d'un membre à deux séances consécutives de l'Assemblée entraîne une vacance du poste et les règles de nomination régulières s'appliquent.

Les membres nommés à l'Assemblée des partenaires ne peuvent se faire remplacer. Les membres qui occupent des fonctions électives peuvent se faire accompagner d'une personne, qui participera aux séances à titre d'observateurs.

Le président du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société participent aux séances de l'Assemblée des partenaires à titre d'observateurs.

La Société rend publique la composition de l'Assemblée des partenaires.

FONCTIONNEMENT

Un minimum d'une rencontre par année est tenue.

L'Assemblée des partenaires tient ses rencontres dans la ville de Québec ou sur le territoire du Plan Nord avec l'accord de la Société.

L'Assemblée des partenaires désigne un président et un vice-président parmi ses membres.

Les avis de l'Assemblée des partenaires se prennent par consensus ou, si nécessaire, à la majorité des voix exprimées par les membres présents.

Le vote se fait verbalement ou à main levée. Il peut également se faire, sur demande du président du conseil ou de deux membres, au scrutin secret.

La Société du Plan Nord est responsable de convoquer et d'organiser les rencontres ainsi que d'assurer le secrétariat et la transmission des avis et des recommandations. Elle désigne un secrétaire attitré à cette fin.

Le secrétaire remplit notamment les fonctions suivantes :

1. Préparer les avis de convocation et l'ordre du jour des séances de l'Assemblée des partenaires en collaboration avec le président et le vice-président;
2. Transmettre les documents afférents à une séance;
3. Rédiger le tableau de suivi des séances de l'Assemblée des partenaires;
4. Transmettre aux intéressés les avis et les recommandations de l'Assemblée des partenaires;
5. Recueillir les informations sur la présence des membres de l'Assemblée des partenaires aux séances.

Une convocation de l'Assemblée des partenaires a lieu à la demande du ministre responsable du Plan Nord, de la Société du Plan Nord ou à l'initiative même de l'Assemblée des partenaires. Dans ce dernier cas, la convocation a lieu à la demande du président ou de la majorité des membres de l'Assemblée.

L'avis de convocation doit parvenir aux membres de l'Assemblée des partenaires quinze (15) jours avant la date de la rencontre prévue. La transmission de la convocation peut se faire par courrier postal, par courrier électronique ou par télécopie.

Si la majorité des membres n'ont pas confirmé leur présence dix (10) jours avant la rencontre, le président ou le vice-président peut annuler la rencontre.

Les membres peuvent soumettre en tout temps au secrétaire les sujets qu'ils souhaitent inscrire à l'ordre du jour, et ce, jusqu'à dix (10) jours avant la tenue d'une réunion.

L'ordre du jour et les documents afférents à une rencontre doivent parvenir aux membres de l'Assemblée des partenaires cinq (5) jours avant la date de la rencontre prévue. La transmission des documents peut se faire par courrier postal, par courrier électronique ou par télécopie. Exceptionnellement, le dépôt de documents peut se faire séance tenante.

La Société du Plan Nord s'assure de mettre à la disposition de l'Assemblée des partenaires un service d'interprétation français – anglais lors des rencontres et veille à fournir une traduction de courtoisie des documents afférents à la rencontre.

L'Assemblée des partenaires peut, à titre ponctuel, accueillir des invités ou des observateurs.

La Société du Plan Nord assure les frais associés à la tenue de la rencontre, le service d'interprétation français – anglais et la traduction des documents afférents à la rencontre.

Afin de favoriser la participation de tous les membres de l'Assemblée, la Société du Plan Nord se réserve le droit de rembourser en totalité ou en partie aux membres qui en font la demande leurs frais de déplacement et de séjour associés à une rencontre. La Société du Plan Nord ne rembourse pas les frais de déplacement et de séjour des accompagnateurs. La demande de remboursement doit avoir été acheminée avant la tenue de la rencontre au secrétaire de l'Assemblée. Le remboursement est effectué conformément aux règles gouvernementales en vigueur, sur présentation des pièces justificatives requises au secrétaire dans les soixante (60) jours suivant la tenue de la séance concernée.

RÈGLES D'ÉTHIQUE

Les membres de l'Assemblée des partenaires s'engagent à respecter les règles d'éthique suivantes :

- Le membre doit agir de façon courtoise et maintenir des relations empreintes de bonne foi, de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction.
- Le membre doit agir avec honnêteté, loyauté et solidarité envers les recommandations de l'Assemblée des partenaires.
- Le membre doit agir avec indépendance, intégrité et impartialité, dans le meilleur intérêt de l'Assemblée des partenaires.
- Le membre doit respecter le caractère confidentiel de tout renseignement qui est porté à sa connaissance dans l'exercice de ses responsabilités en lien avec les discussions de l'Assemblée des partenaires.
- Le membre doit éviter de communiquer tout renseignement qui est porté à sa connaissance dans l'exercice de ses responsabilités à toute personne qui n'y aurait normalement pas accès.
- Le membre ne doit pas faire usage de renseignements qui sont portés à sa connaissance dans l'exercice de ses responsabilités en vue d'obtenir un avantage direct ou indirect, actuel ou éventuel, pour lui-même, pour une personne liée ou pour un tiers.

Répartition des postes de l'Assemblée des partenaires

	ORGANISMES	REPRÉSENTANTS
	Nations Autochtones	
1.	Innus	
2.	Innus	
3.	Naskapis	
4.	Naskapis	
5.	Cris	
6.	Cris	
7.	Inuits	
8.	Inuits	
	Région Baie-James-Eeyou-Istchee	
9.		
10.		
	Région Côte-Nord	
11.		
12.		
13.		
	Région Saguenay-Lac-St-Jean	
14.		
	Secteur minier	
15.		
16.		
	Secteur forêt	
17.		
	Secteur Énergie	
18.		
19.		
	Tourisme	
20.		
	Faune	
21.		
	Environnement	
22.		
23.		
	Santé	
24.		
	Éducation	
25.		
	Main-d'œuvre	
26.		
	Connaissance & Recherche	
27.		
	Culture	
28.		

PROFIL DE COMPÉTENCE ET D'EXPÉRIENCE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Loi sur la Société du Plan Nord (RLRQ, c. S-16.011)

Préambule

Conformément à la sa loi constitutive et à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ, c. G-1.02), le conseil d'administration de la Société du Plan Nord doit être composé :

- Au moins en majorité de membres provenant du territoire du Plan Nord;
- Au moins en majorité de membres qui, de l'avis du gouvernement, sont indépendants;
- À parts égales, de femmes et d'hommes.

Profil commun

Caractéristiques préalables requises pour chaque membre du conseil d'administration

- Être reconnu dans son milieu pour son expertise, sa compétence et son intégrité;
- Avoir un intérêt pour le milieu nordique et ses enjeux ainsi qu'un intérêt particulier pour les éléments de mission de la Société;
- Offrir une disponibilité adéquate pour être en mesure de participer aux activités du conseil, soit environ une journée et demie par mois, incluant le temps consacré à la préparation des séances et, le cas échéant, des comités¹.

Profil spécifique

Caractéristiques spécifiques recherchées chez chaque membre, lequel doit posséder au moins trois de ces caractéristiques recherchées

- Être familier avec le fonctionnement de l'État et les principes de gouvernance d'une société d'État;
- Posséder des connaissances et de l'expérience professionnelle dans l'un ou l'autre des domaines suivants : minier, forestier, énergie, infrastructure, formation de la main-d'œuvre, santé publique, administration, finances, économie;
- Être reconnu par l'une des quatre nations autochtones présentes sur le territoire du Plan Nord pour son expertise, ses connaissances et son expérience de leur réalité et de leurs enjeux;
- Posséder de l'expérience en développement économique, notamment en développement économique régional;
- Avoir de l'expérience en tant qu'administrateur de société, dirigeant d'entreprise, président ou membre de comité;
- Être familier avec les principes du développement durable, la responsabilité sociale et environnementale des organisations et de l'acceptabilité sociale des projets;

¹ La disponibilité requise, en particulier celle des membres qui proviennent du territoire du Plan Nord, doit être ajustée pour tenir compte du temps de déplacement nécessaire afin d'assister aux séances qui se tiennent, de manière générale, à Québec.

Profil de compétence et d'expérience des membres
du conseil d'administration

- Avoir des compétences et de l'expérience en matière d'éthique, de développement organisationnel, de planification stratégique et de gestion des ressources humaines;
- Posséder des compétences en matière de vérification, de gestion des risques organisationnels, de système de contrôle, d'optimisation des ressources et d'évaluation de programme;
- Pour au moins un membre, être membre de l'ordre professionnel de comptables²;
- De façon générale, ne pas être susceptible d'être en conflit d'intérêts réel ou perçu avec les activités de la Société.

² L'article 23 de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État stipule que le comité de vérification doit compter parmi ses membres au moins une personne membre de l'ordre professionnel de comptables mentionné au Code des professions (RLRQ, c. C-26).

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 179 : Ventilation détaillée des sommes consacrées à la mise en place de la Société du Plan Nord, au 29 février 2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Dépenses pour la mise en place de la Société du Plan Nord

Déménagement (au 900 boul. René-Lévesque)	7 383,73 \$
Ameublement (mobilier, installation et manutention)	44 721,37 \$
Travaux d'aménagement	57 453,47 \$
Signalisation	618,13 \$
Câblage	3 450,00 \$
Système contrôle d'accès	5 375,00 \$
Gestion documentaire (plan de classification et calendrier de conservation)	4 004,00 \$
	123 005,70 \$

Société du Plan Nord

QUESTION PARTICULIÈRE # 180 : État de situation de la mise en place du Bureau de commercialisation, au 31 mars 2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 181 : Ventilation détaillée des sommes perçues par la Société du Plan Nord et des sommes mises à sa disposition en 2015-2016; prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Revenus 2015-2016, réel au 29 février 2016 :

Contribution du Fonds du Plan Nord : 26 920 878 \$

Revenus d'intérêts : 12 578 \$

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

**QUESTION PARTICULIÈRE # 182 : Ventilation détaillée des sommes consacrées à la mise en place d'un bureau de commercialisation.
Fournir les prévisions pour 2016-2017.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Pour les coûts relatifs à la mise en place des antennes, veuillez vous référer à la question particulière # 183.

Société du Plan Nord

QUESTION PARTICULIÈRE # 183 : Ventilation détaillée des sommes consacrées à la mise en place et à l'annonce des antennes de la Société du Plan Nord. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Mise en place des antennes de la Société du Plan Nord	7 802,54 \$
Annonce de l'ouverture des antennes	4 590,17 \$
TOTAL	12 392,71 \$

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 184 : Ventilation, par mois, du budget pour la publicité du Plan Nord en 2015-2016; prévisions pour 2016-2017. Ventilation par projet, par montant accordé, par bénéficiaire et par mode d'octroi du contrat.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

2015-2016

Placement Média

6 512 \$

Deux contrats de gré à gré avec Centre de services partagés du Québec (CSPQ).

En date du 29 février 2016.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 185 : Compensations versées aux Premières Nations ou à la nation inuite, à des municipalités, à des MRC, à des conférences régionales des élus, à des organismes ou à d'autres organisations pour leur participation à des rencontres concernant le Plan Nord en 2015-2016; ventilation par bénéficiaire et par mois, et prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Aucune compensation versée en 2015-2016.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 186 : Montant total des fonds octroyés au Secrétariat au Plan Nord, provenant du Fonds du Plan Nord, pendant les exercices 2014-2015 et 2015-2016; ventilation par mois. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Le Secrétariat au Plan Nord n'est plus en fonction depuis le 1er avril 2015. Par conséquent, aucun montant ne lui a été octroyé en 2015-2016.

En date du 29 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 187 : Liste des voyages et des missions financés totalement ou en partie par le Fonds du Plan Nord, depuis le 7 avril 2014; ventilation par mois et prévisions pour 2016-2017. Préciser le montant pour chacun des voyages et chacune des missions, fournir la liste des personnes liées à ces activités, le programme de la mission ou du voyage pour le ou la ministre, la liste de toutes les personnes rencontrées ainsi qu'une copie de leurs cartes professionnelles, la liste des annonces officielles ou des contrats obtenus, incluant leurs retombées économiques pour le Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Veuillez vous référer à la question générale # 1.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 188 : Frais de traduction, d'interprétation simultanée et la part assumée par le gouvernement du Québec pour des rencontres concernant le Plan Nord et la part assumée par d'autres partenaires en 2015-2016; ventilation par rencontre et par mois, et prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Évènement	Date	Total pour la Société	Détails
Lancement du Plan Nord - Montréal	2015-04-08	1 725,00 \$	Interprète, technique
Conférence de presse - Télécom au Nunavik	2015-07-30	650,00 \$	Interprète, technique
Symphosium sur le développement nordique	2015-02-01	641,76 \$	Traduction
		3 016,76 \$	

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 189 : Liste des rencontres tenues en 2015-2016 et calendrier prévu pour 2016-2017 concernant le Plan Nord, incluant lieu, date, liste des participants, coûts assumés par le ministère; ventilation par type de rencontre (table des partenaires, table sectorielle, rencontre ad hoc, etc.) et par mois.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Évènement	Lieu	Date	Liste des participants	Coûts assumés par la Société du Plan Nord
Comité directeur Plan Nord	Québec	2015-05-20	Vice-président - Société d'habitation du Québec Sous-ministre - Affaire municipales et de l'Occupation du territoire Sous-ministre - Éducation, loisir et du Sport Sous-ministre - Énergie et Ressources naturelles Sous-ministre - Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Sous-ministre - Tourisme Représentant - Justice Représentant - Économie, Science et Innovation Secrétaire - Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime Représentants du sous-ministre - Santé et services sociaux Représentants du sous-ministre - Sécurité publique Secrétaire général associé et représentante - Secrétariat aux affaires autochtones Sous-ministre associé - Emploi et Solidarité sociale Sous-ministre - Forêt, de la Faune et des Parcs Représentant de la sous-ministre - Transports Sous-ministre et représentant - Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science Sous-ministre - Culture et des communications Secrétaire - Secrétaire générale adjointe - Secrétariat à la condition féminine Représentant du sous-ministre - Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Directrice - Société du Plan Nord Président-directeur général - Société du Plan Nord	- \$

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 189 : Liste des rencontres tenues en 2015-2016 et calendrier prévu pour 2016-2017 concernant le Plan Nord, incluant lieu, date, liste des participants, coûts assumés par le ministère; ventilation par type de rencontre (table des partenaires, table sectorielle, rencontre ad hoc, etc.) et par mois.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Assemblée des partenaires	Québec	2015-10-28	Chef - Innus et accompagnateur Chef - Innus et accompagnateur Accompagnateur - Naskapis Présidente - Société de développement des Naskapis Chef - Grand Conseil des Cris et accompagnatrice Représentante - Gouvernement régional d'Eeyou-Istchee Baie-James et accompagnateur Président - l'Administration régionale de Baie-James Maire - Sept-Îles Maire - Baie-Comeau Préfet - MRC de Caniapiscau Préfet - MRC Maria-Chapedelaine Directrice générale - Association minière du Québec Directrice générale - Association de l'exploitation minière du Québec Représentante - Hydro-Québec Représentant - AQPER Directeur général - Tourisme Eeyou Istchee Directrice générale - Initiative Boréale canadienne Accompagnateur - Société pour la nature et les parcs (SNAP) Directeur général - Cégep de Sept-Îles Ancien directeur - Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (retraité) Professeur titulaire - Université Laval (représentant secteur faune) Présidente - Administration régionale Kativik Président-directeur général - Conseil de l'industrie forestière du Québec Directrice - Régie de la santé et services socaux du Nunavik Président - Makivik Vice-Rectrice - Université Laval (Institut nordique du Québec) Secrétaire - Assemblée des partenaires Observateurs Présidente - Conseil d'administration Société du Plan Nord Président-directeur général - Société du Plan Nord	21 607,48 \$
---------------------------	--------	------------	--	--------------

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 189 : Liste des rencontres tenues en 2015-2016 et calendrier prévu pour 2016-2017 concernant le Plan Nord, incluant lieu, date, liste des participants, coûts assumés par le ministère; ventilation par type de rencontre (table des partenaires, table sectorielle, rencontre ad hoc, etc.) et par mois.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Groupe de travail - Détermination d'activités non industrielles et atteinte des cibles de conservation sur le territoire du Plan Nord	Québec	2015-06-12	Représentant - MDDELCC
			Représentant - MFFP
			Représentant - MERN
			Représentant - Société du Plan Nord
			Représentant - Secrétariat aux affaires autochtones
			Représentant - Institut nordique du Québec
			Représentant - Centre d'études nordiques
			Représentant - Nature Québec
			Représentant - Société pour la nature et les parcs (SNAP)
			Représentant - Initiative boréale canadienne
			Représentant - Association de l'exploitation minière du Québec
			Représentant - Conseil de l'industrie forestière du Québec
			Représentant - Association minière du Québec
			Représentant - Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
			Représentant - Administration régionale Kativik
			Représentant - Nation Innu
			Représentant - Nation Naskapis
			Représentant - Société Makivik
Groupe de travail - Détermination d'activités non industrielles et atteinte des cibles de conservation sur le territoire du Plan Nord	Québec	2015-12-04	Représentant - MDDELCC
			Représentant - MFFP
			Représentant - MERN
			Représentant - Société du Plan Nord
			Représentant - Secrétariat aux affaires autochtones
			Représentant - Institut nordique du Québec
			Représentant - Centre d'études nordiques
			Représentant - Nature Québec
			Représentant - Société pour la nature et les parcs (SNAP)
			Représentant - Initiative boréale canadienne
			Représentant - Association de l'exploitation minière du Québec
			Représentant - Conseil de l'industrie forestière du Québec
			Représentant - Association minière du Québec
			Représentant - Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
			Représentant - Administration régionale Kativik
			Représentant - Nation Innu
			Représentant - Nation Naskapis
			Représentant - Société Makivik

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 190 : Liste des membres de chaque table sectorielle concernant le Plan Nord en 2015-2016. Prévisions d'ajouts pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Les tables sectorielles ont été mises en place pour l'élaboration de la stratégie gouvernementale le "Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020". La stratégie ayant été rendue publique le 8 avril 2015, le mandat des tables sectorielles est terminé.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 191 : Liste des membres des quatre tables des partenaires autochtones concernant le Plan Nord en 2015-2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Le Secrétariat aux affaires autochtones répondra à cette question.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 192 : Liste des membres du comité ministériel du Plan Nord. Liste des rencontres et des participants, pour chacune, depuis le 23 avril 2014; ventilation par mois. Calendrier des rencontres prévues en 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

	Date
Comité ministériel du Plan Nord	19 août 2015 6 octobre 2015 26 novembre 2015
Sous-comité du comité ministériel sur les affaires sociales	29 septembre 2015 19 novembre 2015 25 février 2016

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 193 : Liste des membres présents aux rencontres des partenaires du Plan Nord et calendrier des rencontres en 2015-2016; prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

L'Assemblée des partenaires a remplacé la table des partenaires. Veuillez vous référer au site Internet de la Société du Plan Nord pour connaître la liste des membres de l'Assemblée des partenaires au www.plannord.gouv.qc.ca.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 194 : Nombre de fonctionnaires ou d'ETC affectés au Plan Nord, pour le ministère et pour chaque direction régionale en 2015-2016; prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Veillez vous référer à la question générale 15 pour les informations relatives aux ETC de la Société du Plan Nord.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 195 : Copie des documents, des notes, des études ou des analyses concernant la contribution d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2011-2012; prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Cette question concerne le Fonds du Plan Nord. Le ministère des Finances y répondra.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 196 : Copie des documents, notes, études ou analyses concernant les indicateurs utilisés pour fixer la contribution d'Hydro-Québec à ce fonds, à compter de 2016-2017 et pour les années subséquentes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Cette question concerne le Fonds du Plan Nord. Le ministère des Finances y répondra.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 197 : Copie des scénarios, des études, des analyses et des notes concernant l'acquisition des installations ferroviaires et portuaires de Pointe-Noire. Fournir une ventilation de toutes les dépenses engagées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Investissement Québec a eu le mandat de faire l'acquisition des installations ferroviaires et portuaires de Pointe-Noire.

La Société du Plan Nord a engagé des frais juridiques de 10 504\$.

Information au 29 février 2016.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 198 : Liste des investissements privés au nord du 49e parallèle pour 2014-2015 et 2015-2016. Prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 199 : Liste des investissements publics au nord du 49e parallèle pour 2014-2015 et 2015-2016. Prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

La Société du Plan Nord ne dispose pas de cette information.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 200 : Pour l'ensemble des sommes annoncées, dépensées et investies sur le territoire du Plan Nord par le biais de programmes normés ou discrétionnaires en 2014-2015 et en 2015-2016, fournir la ventilation détaillée par ministère, organisme, bénéficiaire, projet et type d'intervention. Prévisions pour 2016-2017.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Veillez vous référer à la question particulière 194 du deuxième groupe d'opposition.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 201 : Copie des scénarios, des études, des analyses et des notes concernant l'approvisionnement en gaz naturel de la Côte-Nord. Fournir une ventilation de toutes les dépenses engagées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

La Société du Plan Nord n'a pas engagé de dépenses à cet effet.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 202 : Pour 2015-2016, liste des programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global alloué à chaque programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant, pour chacun : a. le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention; b. le nom du ou des organismes bénéficiaires; c. le montant accordé. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chacun des programmes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Veillez vous référer à la question générale 54.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

Deuxième groupe d'opposition

Table des matières

N.	Question	Page
5	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2015-2016 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.	1
7	Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2015-2016, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.	2
10	Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2015-2016.	3
11	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 : a) la liste de tous les concours et tirages effectués; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.	4
14	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 : a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications avec d'autres instances ou organismes publiques, ventilé par instances ou organismes d) le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses, les firmes externes ou consultants engagés à cette fin ainsi que les sujets qui ont fait l'objet d'une veille médiatique.	5
182	Ventilation du budget du ministère alloué au développement du nord en 2014-2015 et 2015-2016.	6

183	Ventilation du budget pour en publicité pour le Nord pour 2014-2015 et 2015-2016.	8
184	Compensation versées aux premières nations ou à la nation inuit, à des municipalités, des municipalités régionales de comté, des conférences régionales des élus, des organismes ou à d'autres organisations pour leur participation à des rencontre concernant le plan nord en 2014-2015 et 2015-2016. Prévisions pour 2016-2017. Ventilation par année et par bénéficiaire.	10
185	Liste des rencontres tenues en 2014-2015 et 2015-2016 et calendrier de 2016-2017 incluant le lieu, la date, la liste des participants, les coûts assumés par le ministère.	12
186	Liste des membres de chaque table de concertation sectorielle concernant le Plan Nord.	14
187	Liste des membres des 4 tables des partenaires autochtones concernant le Plan Nord.	15
188	Liste des membres du comité ministériel du Plan nord. Listes des rencontres et des participants à chaque rencontre.	17
189	Liste des membres présents aux rencontres des partenaires du Plan Nord en 2014-2015 et 2015-2016 et Calendrier des rencontres pour 2016-2017.	18
190	Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord, pour le ministère et pour chaque direction régionale.	19
191	Le détail, ventilé par catégorie de dépenses des 75 millions de dollars rendus disponible par le gouvernement afin de contribuer à la concrétisation d'initiatives porteuses et stratégiques pour le développement du nord (voir plan budgétaire page B.186).	20
192	Le détail ventilé par catégories de dépenses et selon les années, des 425 millions de dollars rendus disponible au Fonds du Plan Nord.	22
193	Concernant les mesures servant à appuyer l'exploration minière, présentées en page B.193 du plan budgétaire de 2015-2016, donnez par type de mesures et selon les années : a) Le nombre d'entreprises estimé qui bénéficieront de la mesure; b) La valeur moyenne de l'aide apportée par le gouvernement pour une entreprise; c) L'impact estimé sur la création d'emploi.	23
194	L'état d'avancement et les sommes dépensées pour la réalisation de toutes les « priorités d'action » du Plan Nord 2015-2020, ainsi que les indicateurs de résultats utilisés pour mesurer leur avancement.	24

=====

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 5 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2015-2016 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Le personnel de la Société du Plan Nord n'est pas assujetti à la Loi sur la fonction publique.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 7 : Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2015-2016, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Un seul sondage a été réalisé, soit un sondage sur la notoriété et la perception des Québécois à l'égard du Plan Nord.

Le sondage a été réalisé par la firme Léger, par le biais du Centre de services partagés du Québec.

Le sondage a été remis à la Société du Plan Nord le 3 novembre 2015.

Coût du sondage: 13 750 \$.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 10 : Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2015-2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Mandats à la Société québécoise des infrastructures

Signalisation - 900 boul René-Lévesque, Québec	129,90 \$
Travaux d'aménagement - Antenne Baie-Comeau	3 019,79 \$
Loyers	326 903,24 \$

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 11 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 :

- a) la liste de tous les concours et tirages effectués;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Aucun.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 14 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2015-2016 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications**
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques**
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications avec d'autres instances ou organismes publiques, ventilé par instances ou organismes**
- d) le total des sommes investies en veille médiatique, ventilé par poste de dépenses, les firmes externes ou consultants engagés à cette fin ainsi que les sujets qui ont fait l'objet d'une veille médiatique.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

- a)** Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.
- b)** Les services de communications ne font pas partie d'une unité administrative distincte.
- c)** Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.
- d)** Veuillez vous référer à la question générale 7 pour la réponse à cette sous-question.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 182 : Ventilation du budget du ministère alloué au développement du nord en 2014-2015 et 2015-2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale 49.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 183 : Ventilation du budget pour en publicité pour le Nord pour 2014-2015 et 2015-2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale 3.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 184 : Compensation versées aux premières nations ou à la nation inuit, à des municipalités, des municipalités régionales de comté, des conférences régionales des élus, des organismes ou à d'autres organisations pour leur participation à des rencontres concernant le plan nord en 2014-2015 et 2015-2016. Prévisions pour 2016-2017. Ventilation par année et par bénéficiaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Aucune.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 185 : Liste des rencontres tenues en 2014-2015 et 2015-2016 et calendrier de 2016-2017 incluant le lieu, la date, la liste des participants, les coûts assumés par le ministère.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 189 de l'opposition officielle.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 186 : Liste des membres de chaque table de concertation sectorielle concernant le Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Les tables sectorielles datent du Plan Nord de 2011. Dans le cadre du Nord pour tous, des groupes de travail se sont réunis en janvier 2014. Les tables de concertation sectorielle n'ont pas été reconduites dans le cadre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 187 : Liste des membres des 4 tables des partenaires autochtones concernant le Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Le Secrétariat aux affaires autochtones répondra à cette question.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 188 : Liste des membres du comité ministériel du Plan nord. Listes des rencontres et des participants à chaque rencontre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question 192 de l'opposition officielle.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

**QUESTION PARTICULIÈRE # 189 : Liste des membres présents aux rencontres des partenaires du Plan Nord en 2014-2015 et 2015-2016 et
Calendrier des rencontres pour 2016-2017.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

L'Assemblée des partenaires a remplacé la table des partenaires. Veuillez vous référer au site Internet de la Société du Plan Nord au www.plannord.gouv.qc.ca pour des informations relatives à l'Assemblée des partenaires.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 190 : Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord, pour le ministère et pour chaque direction régionale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Pour cette réponse, veuillez vous référer à la question générale 15.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 191 : Le détail, ventilé par catégorie de dépenses des 75 millions de dollars rendus disponible par le gouvernement afin de contribuer à la concrétisation d'initiatives porteuses et stratégiques pour le développement du nord (voir plan budgétaire page B.186)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Pour cette réponse, veuillez vous référer aux document ci-annexé.

6.4.1 Le développement du Plan Nord

Le potentiel de création de richesse du Nord québécois est grand et diversifié. Les occasions d'affaires y sont nombreuses et les opportunités de croissance, considérables.

Le développement du Plan Nord constitue, pour le gouvernement, un axe important du Plan économique du Québec.

Au cours de la dernière année, le gouvernement a rendu disponible, à partir du Fonds du Plan Nord, près de 75 millions de dollars afin de contribuer à la concrétisation d'initiatives porteuses et stratégiques pour le développement et l'accès au territoire. Parmi celles-ci :

- la réalisation de la première phase d'une étude concernant un nouveau lien ferroviaire pour améliorer l'accès à la fosse du Labrador;
- le prolongement de la route 167 vers les monts Otish;
- la réfection de la route de la Baie-James.

À ce jour, le maintien des interventions en appui au développement du Plan Nord s'est avéré un choix judicieux et porteur de prospérité pour le Québec.

- C'est notamment ce qui ressort de l'enquête mondiale annuelle auprès des dirigeants de l'industrie minière récemment publiée par l'Institut Fraser, qui souligne que le Plan Nord est l'un des facteurs ayant contribué à faire passer le Québec du 18^e au 6^e rang mondial pour son attrait auprès des investisseurs miniers²⁰.

Fort de ces résultats, le budget 2015-2016 prévoit la poursuite des efforts entrepris pour favoriser la mise en valeur du Nord québécois et de ses richesses. À cette fin, une enveloppe de 425 millions de dollars est actuellement prévue pour les cinq prochaines années au Fonds du Plan Nord.

²⁰ INSTITUT FRASER, *Survey of Mining Companies* – 2014, février 2015.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 192 : Le détail ventilé par catégories de dépenses et selon les années, des 425 millions de dollars rendus disponible au Fonds du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Cette question sera répondue par le ministère des Finances, car elle concerne le Fonds du Plan Nord.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 193 : Concernant les mesures servant à appuyer l'exploration minière, présentées en page B.193 du plan budgétaire de 2015-2016, donnez par type de mesures et selon les années :

- a) Le nombre d'entreprises estimé qui bénéficieront de la mesure;**
- b) La valeur moyenne de l'aide apportée par le gouvernement pour une entreprise;**
- c) L'impact estimé sur la création d'emploi.**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Cette question sera répondue par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

QUESTION PARTICULIÈRE #194

L'état d'avancement et les sommes dépensées pour la réalisation de toutes les « priorités d'action » du Plan Nord 2015-2020, ainsi que les indicateurs de résultats utilisés pour mesurer leur avancement :

La Société du Plan Nord a conclu des ententes avec dix ministères. Ces ententes ont été déposées à l'Assemblée nationale et peuvent être consultées dans le site Internet de l'Assemblée nationale au <http://www.assnat.qc.ca/>. Comme le prévoit la Loi sur la Société du Plan Nord, ce sont les ministres signataires de ces ententes, qui sont responsables devant l'Assemblée nationale, des obligations qui leurs incombent en vertu de cette entente.

Vous référer aux questions générales 49 et 54 concernant les budgets et les aides financières.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

Questions particulières requis par le deuxième groupe
d'opposition au ministère du Conseil exécutif

Table des matières

N.	Question	Page
40	L'état d'avancement et les sommes dépensées pour la réalisation de toutes les « priorités d'action » du Plan Nord 2015-2020, ainsi que les indicateurs de résultats utilisés pour mesurer leur avancement.	1
41	Le projet pilote permettant d'accueillir 18 enfants dans un milieu de garde à contribution réduite dans le complexe multifonctionnel de la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan a-t-il bénéficié de financement ou de subvention lors des périodes 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016? Quels sont ces montants par période?	2
42	La réalisation d'une étude d'opportunités portant sur la relance et la diversification économique de la municipalité de Baie-Johan-Beetz a-t-il bénéficié de financement ou de subvention lors des périodes 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016? Quels sont ces montants par période? Est-ce que cette municipalité a bénéficié de la part du Secrétariat au Plan Nord d'autres financements ou de subventions lors de ces mêmes périodes?	3
43	L'étude d'un nouveau lien ferroviaire de 310 kilomètres, de Sept-Îles jusqu'aux environs de Fermont, à la minière Champion a-t-elle bénéficié de financement ou de subvention lors des périodes 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016? Quels sont ces montants par période?	4

=====

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

QUESTION PARTICULIÈRE #40

L'état d'avancement et les sommes dépensées pour la réalisation de toutes les « priorités d'action » du Plan Nord 2015-2020, ainsi que les indicateurs de résultats utilisés pour mesurer leur avancement :

La Société du Plan Nord a conclu des ententes avec dix ministères. Ces ententes ont été déposées à l'Assemblée nationale et peuvent être consultées dans le site Internet de l'Assemblée nationale au <http://www.assnat.qc.ca/>. Comme le prévoit la Loi sur la Société du Plan Nord, ce sont les ministres signataires de ces ententes, qui sont responsables devant l'Assemblée nationale, des obligations qui leurs incombent en vertu de cette entente.

Vous référer aux questions générales 49 et 54 concernant les budgets et les aides financières.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 41 : Le projet pilote permettant d'accueillir 18 enfants dans un milieu de garde à contribution réduite dans le complexe multifonctionnel de la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan a-t-il bénéficié de financement ou de subvention lors des périodes 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016? Quels sont ces montants par période?

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Aucune subvention en 2015-2016.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 42 : La réalisation d'une étude d'opportunités portant sur la relance et la diversification économique de la municipalité de Baie-Johan-Beetz a-t-il bénéficié de financement ou de subvention lors des périodes 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016? Quels sont ces montants par période? Est-ce que cette municipalité a bénéficié de la part du Secrétariat au Plan Nord d'autres financements ou de subventions lors de ces mêmes périodes?

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Aucune subvention en 2015-2016.

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

QUESTION PARTICULIÈRE # 43 : L'étude d'un nouveau lien ferroviaire de 310 kilomètres, de Sept-Îles jusqu'aux environs de Fermont, à la minière Champion a-t-elle bénéficié de financement ou de subvention lors des périodes 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016?

Quels sont ces montants par période?

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Le gouvernement du Québec a autorisé un investissement d'un montant maximal de 20 M\$ à la Société ferroviaire du Nord québécois (SFNQ), afin de réaliser une étude de faisabilité pour une nouvelle ligne de chemin de fer dans le Nord québécois.

Cette société en commandite est constituée de trois commanditaires, soit le gouvernement du Québec, Mine de fer Champion et Exploitation minière Otnuk. En 2015-2016, 7,9 M\$ ont été versés à la SFNQ pour la poursuite de l'étude débutée en 2014-2015.

Dépenses au 29 février 2016